

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 50157

Numéro SIREN : 448 000 448

Nom ou dénomination : AB PAIES

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2019 sous le numéro de dépôt 2680

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/2680

Déposant :

Nom/dénomination : AB PAIES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 448 000 448

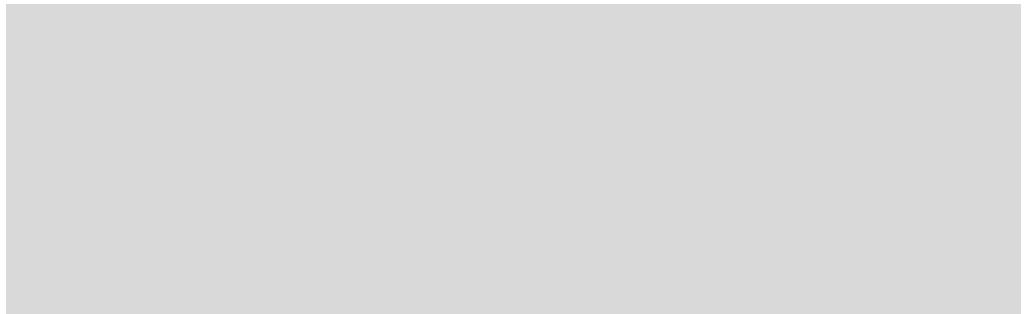
N° gestion : 2003 B 50157



COMPTES ANNUELS

AB PAIES
2 IMP DU TAILLIS
60117 VAUCIENNES

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018
0344882779



ETATS FINANCIERS

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

2 / 21



Bilan



BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	82 058	73 510	8 548	13 210
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	82 058	73 510	8 548	13 210
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	16 585		16 585	17 286
Autres créances	965		965	6 034
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15 944		15 944	29 165
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	33 494		33 494	52 485
TOTAL GÉNÉRAL	115 552	73 510	42 042	65 695

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	7 700	7 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	770	770
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	14 120	5 805
Résultat de l'exercice	16 003	8 315
Provisions réglementées		
Capitaux propres	38 594	22 590
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	684	40 224
Autres dettes	2 764	2 881
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>		
Produits constatés d'avance		
Dettes	3 448	43 105
TOTAL GÉNÉRAL	42 042	65 695

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

4 / 21



[Signature]

DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/01/2018 31/12/2018	01/01/2017 31/12/2017	Variation	
	12	12	Montant	%
Immobilisations corporelles	8 548	13 210	(4 662)	-35,29
213150 BUREAU SIEGE	69 935	69 935		
218100 Installations agencements	8 440	8 440		
218300 Matériel de bureau et matériel informatique	3 683	3 683		
281315 Amortissement construction	(61 387)	(56 725)	(4 662)	-8,22
281810 Amort Installations agencements	(8 440)	(8 440)		
281830 Amort mat bureau et informatique	(3 683)	(3 683)		
Actif immobilisé	8 548	13 210	(4 662)	-35,29
Créances clients et comptes rattachés	16 585	17 286	(701)	-4,05
411 Centralisation Clients	16 585	17 286	(701)	-4,05
Autres créances	965	6 034	(5 069)	-84,01
445670 Crédit de TVA à reporter	965	3 034	(2 069)	-68,19
445860 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues		3 000	(3 000)	-100,00
Disponibilités	15 944	29 165	(13 221)	-45,33
512100 Société Générale	15 944	29 165	(13 221)	-45,33
Actif circulant + comptes de régularisation	33 494	52 485	(18 991)	-36,18
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF	42 042	65 695	(23 653)	-36,00
Capital social ou individuel	7 700	7 700		
101000 Capital	7 700	7 700		
Réserve légale	770	770		
106100 Réserve légale	770	770		
Report à nouveau	14 120	5 805	8 315	143,24
110000 Report à nouveau créditeur	14 120	5 805	8 315	143,24
Résultat de l'exercice	16 003	8 315	7 688	92,46
Capitaux propres	38 594	22 590	16 003	70,84
Fournisseurs et comptes rattachés	684	40 224	(39 540)	-98,30
401 Centralisation Fournisseurs	684	22 224	(21 540)	-96,92
4081 Fournisseurs FNP		18 000	(18 000)	-100,00
Autres dettes	2 764	2 881	(117)	-4,05
445720 Tva Collectée à 20%	2 764	2 881	(117)	-4,05
Dettes et comptes de régularisation	3 448	43 105	(39 656)	-92,00
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	42 042	65 695	(23 653)	-36,00

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

5 / 21



[Signature]

BILAN COMPARATIF

Actif

Rubriques	31/12/2018	% du poste	% de l'actif	31/12/2017	% du poste	% de l'actif
Immobilisations incorporelles		0%	0%		0%	0%
Immobilisations corporelles	8 548	100%	20%	13 210	100%	20%
Immobilisations financières		0%	0%		0%	0%
Actif immobilisé	8 548	100%	20%	13 210	100%	0,20
Stocks		0%	0%		0%	0%
Créances	17 550	52%	42%	23 320	44%	35%
Disponibilités	15 944	48%	38%	29 165	56%	44%
Actif circulant	33 494	100%	80%	52 485	100%	0,80
Comptes de régularisation actif		0%	0%		0%	0%
TOTAL ACTIF	42 042		100%	65 695		100%

Passif

Rubriques	31/12/2018	% du poste	% du passif	31/12/2017	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	7 700	20%	18%	7 700	34%	12%
Résultat de l'exercice	16 003	41%	38%	8 315	37%	13%
Autres capitaux propres	14 890	39%	35%	6 575	29%	10%
Capitaux propres	38 594	100%	92%	22 590	100%	0,34
Provisions / risques et charges			0%			0%
Emprunts et dettes financières		0%	0%		0%	0%
Autres dettes	3 448	100%	8%	43 105	100%	66%
Dettes	3 448	100%	8%	43 105	100%	0,66
Comptes de régularisation passif			0%			0%
TOTAL PASSIF	42 042		100%	65 695		100%

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

6 / 21



[Signature]

Compte de résultat



COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		32 602	36 622
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			3 036
Produits d'exploitation		32 602	39 658
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		9 109	23 164
Impôts, taxes et versements assimilés		341	295
Rémunération du personnel			
Charges sociales		2 487	2 549
Dotations aux amortissements		4 662	5 334
Dotations aux provisions			
Autres charges		0	
Charges d'exploitation		16 599	31 343
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 003	8 315
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		16 003	8 315

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		
Déductions diverses		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

8 / 21



[Signature]

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		16 003	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables /	Dont imputés sur le résultat : 24 929		16 003
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			

AB PAIES Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018	9 / 21
---	--------



DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	01/01/2018 31/12/2018 12	01/01/2017 31/12/2017 12	Variation	
			Montant	%
Production vendue de services	32 602	36 622	(4 020)	-10,98
706112 Prestations conseils Tva 20%	3 269	4 840	(1 571)	-32,46
706122 Prestations de paies Tva 20%	29 333	31 362	(2 029)	-6,47
706900 Prestations export		420	(420)	-100,00
Autres produits		3 036	(3 036)	-100,00
758000 Produits divers de gestion courante		3 036	(3 036)	-100,00
Produits d'exploitation hors TVA	32 602	39 658	(7 056)	-17,79
Autres charges externes	9 109	23 164	(14 055)	-60,68
606310 Petites Fournitures	1 067	629	438	69,68
606320 Fournitures Informatiques	1 506	2 432	(926)	-38,08
606400 Fournitures de Bureau	115	443	(328)	-74,08
611000 Sous-traitance générale		15 000	(15 000)	-100,00
615000 Entretien et réparations	681	575	107	18,54
618000 Documentation	930	708	222	31,28
622700 Frais d'Acte	133	54	79	146,11
623000 Publicité, publications, relations publiques	259	69	190	273,08
625000 Déplacements, missions et réceptions	2 664	1 568	1 095	69,85
626000 Frais postaux et frais de télécommunications	1 183	1 164	20	1,68
627000 Services bancaires et assimilés	571	522	49	9,45
Impôts, taxes et versements assimilés	341	295	46	15,59
635110 Taxe Professionnelle	341	295	46	15,59
Charges sociales	2 487	2 549	(63)	-2,46
645300 Cotisations aux caisses de retraites	2 449	2 418	31	1,28
645500 Pharmacie	37	131	(94)	-71,50
Dotations aux amortissements	4 662	5 334	(672)	-12,60
681120 Dot amort. immob corporelles	4 662	5 334	(672)	-12,60
Autres charges				
658000 Charges diverses de gestion				
Charges d'exploitation	16 599	31 343	(14 744)	-47,04
Résultat d'exploitation	16 003	8 315	7 688	92,46
BÉNÉFICE OU PERTE	16 003	8 315	7 688	92,46

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

10 / 21



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	32 602	36 622	(4 020)
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		3 036	(3 036)
Produits d'exploitation	32 602	39 658	(7 056)
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	9 109	23 164	(14 055)
Impôts, taxes et versements assimilés	341	295	46
Salaires et traitements			
Charges sociales	2 487	2 549	(63)
Dotations aux amortissements	4 662	5 334	(672)
Dotations aux provisions			
Autres charges	0		0
Charges d'exploitation	16 599	31 343	(14 744)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 003	8 315	7 688
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôt sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE	16 003	8 315	7 688

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

11 / 21



[Signature]

ANNEXE

AB PAIES

Etats Financiers du 01/01/2018 au 31/12/2018

12 / 21



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le dont le total est de 42 042 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 16 003 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ❖ continuité de l'exploitation
- ❖ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ❖ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--|--------|
| ❖ - Construction | 15 ans |
| ❖ - Installation agencements | 10 ans |
| ❖ - Matériel de bureau et informatique | 3 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode :

Le Changement de la réglementation comptable que notre société a appliqué depuis 2005 concernant les normes :

- CRC 02-10 relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifiées par le règlement CRC 03-07
- CRC 04-06 relatives à la définition des actifs et à leur comptabilisation

n'a eu aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

En effet, nous n'avons identifié aucune immobilisation susceptible d'être amortie selon le régime des composants et nous n'avons pas engagé de frais de développement.



AB PAIES

S.A.R.L. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

XXXXXXXXXXXX

PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS D'APPLICATION DES RESULTATS
soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du
14 Juin 2019

XXXXXXXXXXXX

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit un bénéfice de 16 003,23 € de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 16 003,23 €

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 Juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Juin 2019.


La Gérance.



AB PAIES

S.A.R.L. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

XXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLES GENERALE ORDINAIRE

DU 14 Juin 2019

XXXXXXXXXX

L'an deux mil Dix neuf, le 14 Juin 2019 à 16 heures, les associés de la Société AB PAIES Société à responsabilité limitée au capital de 7 700€. divisée en 77 parts de 100 euros chacune, dont le siège social est à VAUCIENNES 60117 - 2 impasse du Taillis, se sont réunis, au siège social, sur convocation de la gérance, adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Patricia ALEXANDRE.

Le président constate que sont présents ou représentés à l'Assemblée :

- Monsieur Claude BOURGET porteur de 38 parts sociales :	38 parts
- Mademoiselle Patricia ALEXANDRE porteur de 39 parts sociales :	39 parts
Total des parts représentées	<u>77 parts</u>

Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée représentant plus de la moitié du capital social, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1°) Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels ainsi que du rapport de gestion de la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

2°) Lecture du rapport spécial de gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966 et approbation, s'il y a lieu, des conventions intervenues en application de ce texte.

3°) Approbation éventuelle des appointements de la gérance pour ledit exercice.

4°) Quitus de la gérance.

C3



5°) Affectation des résultats de l'exercice.

6°) Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Exemple de la lettre de convocation
- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice.
- Rapport spécial de la gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.
- Comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018.
- Texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée que le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ont été adressés aux associés non gérants avec la lettre de convocation, plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée et que le rapport spécial de la gérance, en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, a été tenu à la disposition des associés, au siège social, également plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, ce qui est reconnu exact par les associés présents, tant en leur nom personnel que comme mandataire.

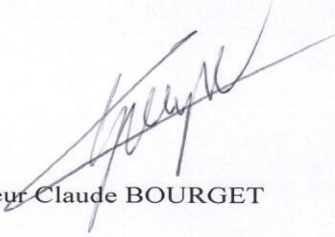
Le Président donne lecture successivement du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice et du rapport spécial de la gérance visé par l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

Le Président déclare alors la discussion générale ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plu la parole, le Président met successivement aux voix et l'Assemblée adopte les résolutions ci-annexées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les associés.


Monsieur Claude BOURGET


Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

AB PAIES
TEXTE DES RESOLUTIONS VOTEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2019
ᄇᄇᄇᄇᄇᄇᄇᄇ

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ainsi que les explications complémentaires fournies et les observations échangées en cours de séance, approuve ce rapport dans son intégralité ainsi que l'inventaire et les comptes annuels faisant ressortir un bénéfice de 16 003,23 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

L'assemblée des porteurs de parts sociales donnent acte à la gérance qui lui a été rendu compte, conformément à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, qu'aucune convention dans laquelle la gérance ou un associé aurait un intérêt direct ou indirect n'a été passé avec la société ou avec une société dans laquelle la gérance ou un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales approuve en tant que besoin le montant des appointements de la gérance qui s'est élevé à la somme €. 0 au cours de l'exercice et fixe provisoirement à €. 0 les appointements pour l'exercice en cours, montant révisable jusqu'à la prochaine Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

03



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales donne un quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Gérant : Patricia ALEXANDRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit un bénéfice de F. 16 003,23 de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 16 003,23 €.

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités légales prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal; lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET

Mademoiselle Patricia ALEXANDRE